canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Test des sirènes 2014

Un bon comportement peut sauver des vies

Les sirènes peuvent sauver des vies pour autant qu'elles fonctionnent et que la population sache comment réagir lorsqu'elles retentissent. Pour tester ces deux conditions, un contrôle général des sirènes d'alarme a lieu annuellement. Ce test se déroulera cette année mercredi 5 février de 13h30 à 14h.

Chaque premier mercredi du mois de février, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) ordonne le contrôle du fonctionnement des sirènes sur l'ensemble du territoire. Les sirènes retentiront donc à travers tout le pays **mercredi 5 février 2014 de 13h30 à 14h** au plus tard. Chaque année, ces tests permettent de s'assurer que les sirènes, ainsi que le système de télécommande sont opérationnels. En cas de défaillance décelée, le Service de la sécurité civile et militaire planifie ensuite les réparations, les changements ou les adaptations nécessaires.

Les sirènes, seul moyen pour assurer l'alarme générale

Les sirènes demeurent, face à la fragilité et à la pluralité des outils de communication modernes, le seul moyen de transmettre efficacement et rapidement l'alarme à l'ensemble de la population et de l'orienter vers une voie de communication officielle. Le canton de Vaud dispose d'un réseau d'alarme étendu composé de 451 sirènes fixes et 192 sirènes mobiles, auxquelles s'ajoutent des moyens d'alarme par téléphone pour des personnes vivant dans des maisons isolées. Par ailleurs, le canton a commencé la migration sur Polyalert, nouveau système de transmission de l'alarme à la population, qui devrait être utilisé sur tout le territoire suisse d'ici 2015.

L'alarme générale se caractérise par un son oscillant et continu, diffusé pendant une minute et répété une fois dans les cinq minutes qui suivent. Dans le cas du test annuel, seul le premier cycle est enclenché.

Comportement à adopter en cas d'alarme générale

Bien que le test des sirènes soit habituel pour bon nombre de personnes, les enquêtes menées par l'OFPP montrent qu'une partie de la population ignore le comportement à adopter en cas d'alarme générale. Dans une telle situation, il convient de: premièrement, écouter la radio ou la télévision (via le système d'information ICARO – service d'information de la SSR dans les situations de crise et de catastrophe); deuxièmement, suivre les instructions des autorités; troisièmement, informer les voisins. Un bon comportement peut sauver des vies.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 4 février 2014

Renseignements complémentaires : DIS, Laurent Gavillet, chef division aide à la conduite, Service de la sécurité civile et militaire, 021 316 50 91 - laurent.gavillet@vd.ch
Liens utiles : Vaud : www.vd.ch / Confédération : www.sirenes-alarme.ch, www.testdessirenes.ch